

Michel Salva • Camille Gaudy • Jean-Michel Rago

Initiation à la LOGIQUE COMPTABLE

+ de **25 000**
exemplaires
vendus

Une méthode d'apprentissage pour non-spécialistes

13^e édition

- ✓ Acquérir les principaux outils comptables
- ✓ Décrypter les documents financiers
- ✓ Comprendre les différents échanges comptables
- ✓ Valider ses connaissances avec 100 QCM et 12 cas pratiques corrigés



Vuibert

Initiation à la **LOGIQUE** **COMPTABLE**

Une méthode d'apprentissage inédite

13^e édition

Michel Salva

Professeur à TBS-Education

Expert-comptable à Syndex

Camille Gaudy

Professeur à TBS-Education

Chercheur en sciences de gestion, PhD

Jean-Michel Rago

Directeur académique formation continue à TBS-Education

Chef de mission à Syndex

Expert économique et social à Syndex

Vuibert

Des mêmes auteurs
aux éditions Vuibert

Comprendre l'analyse financière, Michel Salva, Jean-Michel Rago, Camille Gaudy
Pratique de l'évaluation d'entreprise, Michel Salva, Konan Anderson Seny Kan

À tous les « nôtres » !

Couverture : Hung Ho Thanh

Intérieur : Le vent se lève...

ISBN 978-2-311-41073-0

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le photocopillage, c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie :

20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70



Sommaire

Avant-propos	V
Partie 1 – Outils de base	
Chapitre 1. Cinq agrégats clés pour comprendre l'ensemble des échanges comptables	3
Chapitre 2. Normalisation et procédures comptables.	27
Partie 2 – Description des échanges en comptabilité financière et élaboration des documents de synthèse	
Chapitre 3. Analyse des échanges courants	57
Chapitre 4. Les échanges d'inventaire: les opérations d'ajustement	97
Chapitre 5. Les échanges d'inventaire: les dépréciations patrimoniales. .	127
Chapitre 6. Clôture des comptes et élaboration des documents de synthèse	195
Partie 3 – Analyse des états de synthèse: le bilan et le compte de résultat	
Chapitre 7. États de synthèse financiers: guide descriptif de la « liasse fiscale »	211
Chapitre 8. Analyse dynamique des états de synthèse financiers: logique et compréhension	245
Chapitre 9. Valeur globale de l'entreprise et remise en question de la comptabilité financière traditionnelle	265
Corrigé des applications	279

Avant-propos

La comptabilité est le principal outil permettant aux entreprises (et aux organisations de manière générale) de rendre compte des échanges qu'elles ont avec leurs parties prenantes. Elle permet d'explicitier très précisément la nature et le but de chacune des relations s'établissant entre l'entreprise et son environnement. À ce titre, elle constitue l'une des principales sources d'information pour les acteurs soucieux de l'impact que pourrait avoir l'activité de l'entreprise sur son environnement, acteurs dont le gestionnaire et le dirigeant font partie (mais pas que !).

En raison de son importance vis-à-vis des partenaires internes et externes à l'entreprise (les associés, les banquiers, l'administration fiscale, mais aussi les salariés), la comptabilité financière a été normalisée, codifiée et s'est donc complexifiée par un ensemble de règles juridiques et fiscales.

Ainsi, traditionnellement, la pédagogie de la comptabilité est abordée sous l'angle juridique, l'apprentissage du passage des écritures s'identifiant à la dimension réglementaire et normative de l'outil comptable. Une telle manière de procéder a pour effet de dénaturer le caractère économique et social de la comptabilité et de la réduire à une procédure strictement administrative. L'émergence d'autres formes de comptabilité encore non réglementées, comme la comptabilité sociale et environnementale, ou du nouveau statut juridique de « société à mission » rendent cette approche encore moins pertinente.

C'est pourquoi l'objet de cette méthode d'initiation à la logique comptable proposée dans cet ouvrage consiste à centrer la pédagogie de la comptabilité sur la compréhension du fonctionnement d'une entreprise à travers la description de chacun des échanges, grâce à cinq agrégats clés : bien, obligation, monnaie, charge et produit.

L'ouvrage se structure en trois parties :

Partie 1 : Outils de base

- Dans le chapitre 1, nous présenterons la méthode de compréhension de la logique comptable, en détaillant les cinq agrégats clés qui vous permettront de comprendre l'ensemble des échanges comptables. C'est le chapitre de base autour duquel s'articule l'ensemble de l'ouvrage.
- Dans le chapitre 2, nous aborderons le cadre juridico-fiscal dans lequel s'inscrit la comptabilité : la normalisation et les principes comptables.

Partie 2 : Description des échanges en comptabilité financière

À l'aide de l'outil pédagogique et méthodologique présenté au cours du chapitre 1, nous analyserons les principaux échanges qui composent la vie de l'entreprise : de l'ouverture des comptes, au début de l'année comptable, à leur clôture en fin d'année.

Partie 3 : Présentation des états de synthèses : « bilan et compte de résultat »

Il s'agit d'amener le lecteur à :

- comprendre et analyser les documents de synthèse de la comptabilité financière, démarche préalable à la réalisation d'un diagnostic économique et financier ;
- se questionner sur la capacité de la comptabilité traditionnelle à prendre en compte chacune des dimensions de l'entreprise (financière, sociale et environnementale).

On trouvera en toute fin d'ouvrage le corrigé des applications (QCM et minicas).

Partie I

OUTILS DE BASE

Chapitre I

CINQ AGRÉGATS CLÉS POUR COMPRENDRE L'ENSEMBLE DES ÉCHANGES COMPTABLES

Dans ce chapitre, nous développerons les outils méthodologiques permettant de décrire chacune des étapes caractérisant la vie de l'entreprise au regard de son fonctionnement.

I. Le fonctionnement de l'entreprise

I.1. Des échanges résultant de la mise en œuvre de moyens par l'entreprise pour atteindre ses objectifs

L'entreprise est un agent économique ayant des objectifs implicitement ou explicitement formulés par ses propriétaires.

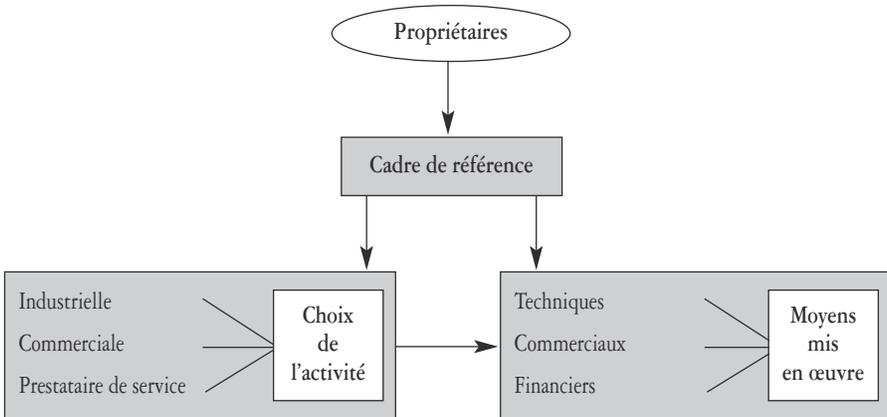
Ces objectifs peuvent être multiples et constituent le cadre de référence de l'entreprise. Certaines ont par exemple pour objectif principal de maximiser leurs profits ou de gagner des parts de marché sur leurs concurrents. D'autres

organisations, comme les « sociétés à mission »¹, se fixent comme objectif de contribuer au bien commun : former des professionnels responsables, sauver des vies humaines, préserver la biodiversité, etc.

Pour assurer l'atteinte de ses objectifs, l'entreprise met en œuvre un certain nombre de moyens :

- des **moyens techniques** permettant l'élaboration du produit (hommes, machines, procédés de fabrication, etc.) ;
- des **moyens commerciaux** permettant de vendre le produit (force de vente, stratégie de communication) ;
- des **moyens financiers** permettant de financer la mise en œuvre des moyens techniques et commerciaux (voir schéma ci-dessous).

Conditions du fonctionnement économique de l'entreprise



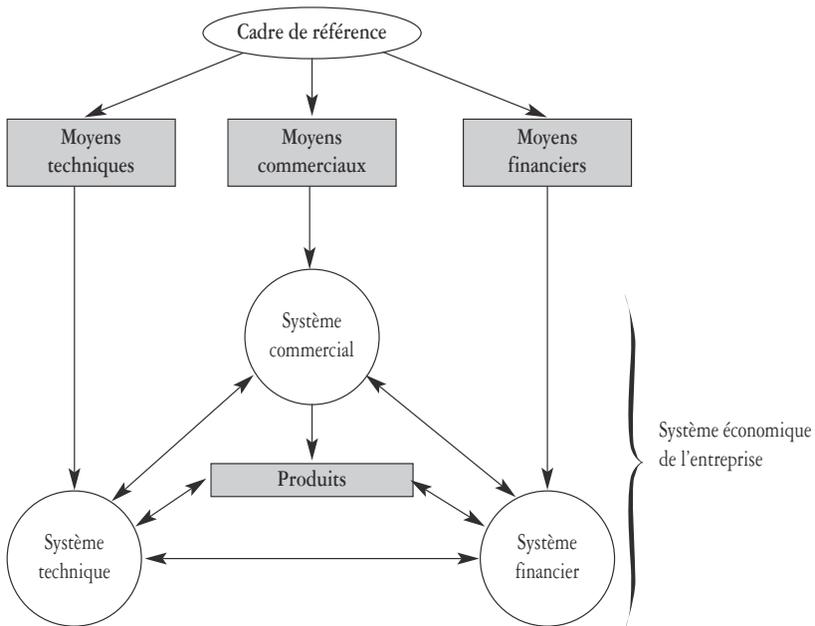
L'utilisation de chacun de ces moyens ainsi mis en œuvre génère son propre système de fonctionnement :

- système technique ;
- système commercial ;
- système financier.

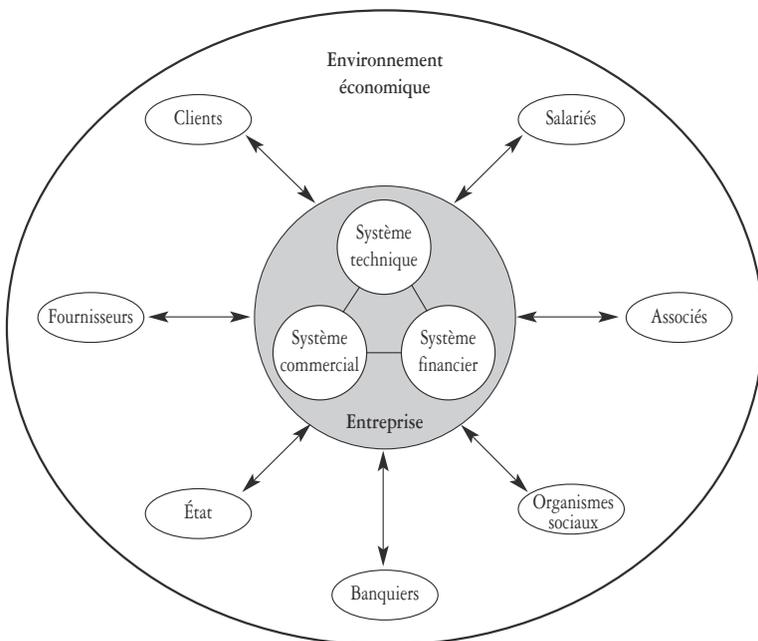
C'est la combinaison de ces différents systèmes constituant le système économique de l'entreprise qui se traduira par la réalisation du (ou des) produit(s) (voir schéma page suivante).

1. Une « société à mission » désigne une forme juridique d'entreprise introduite par la loi Pacte (2019). Ces entreprises se donnent statutairement une finalité d'ordre social ou environnemental en plus de leurs objectifs lucratifs, et se fixent des objectifs de performance RSE à atteindre. Le respect de ces contraintes est contrôlé par un organisme tiers indépendant.

I. Cinq agrégats clés pour comprendre l'ensemble des échanges comptables



Si la vie économique de l'entreprise est directement induite par le fonctionnement de chacun des trois systèmes (commercial, technique et financier), concrètement, elle se traduit par *une suite d'échanges* entre l'entreprise et chacun de ses partenaires (associés, salariés, clients, fournisseurs, banquiers, État, etc.). L'ensemble des partenaires de l'entreprise constitue son environnement économique (voir schéma ci-dessous).



L'objectif de la comptabilité est de décrire l'ensemble de ces échanges, afin de permettre aux parties prenantes intéressées par les conséquences du fonctionnement économique de l'entreprise de prendre des décisions en connaissance de cause.

Exemples :

- L'actionnaire pour décider s'il souhaite continuer de participer au capital d'une entreprise.
- Le manager pour décider des mesures à prendre à l'avenir pour atteindre ses objectifs.
- Le législateur pour décider si l'organisation mérite d'être sanctionnée pour ses activités illicites.

Toutes les relations s'établissant entre l'entreprise et son environnement se matérialisent par un échange. La nature et le montant de cet échange sont induits par le fonctionnement systémique de l'entreprise.

1.2. La distinction entre activité et patrimoine

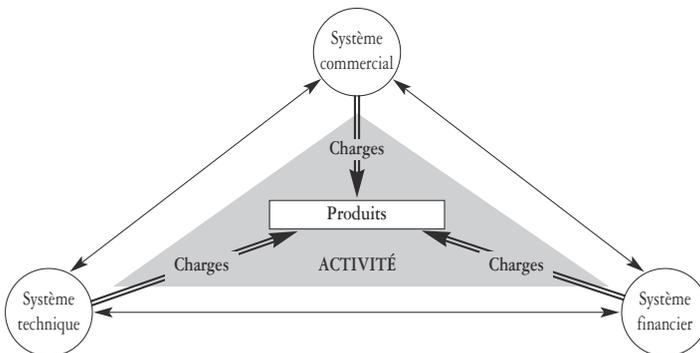
Les échanges entre l'entreprise et son environnement auront des conséquences sur l'« activité » de l'entreprise et/ou sur son « patrimoine ». Ces deux pôles – activité et patrimoine – permettent de synthétiser la vie économique et sociale de l'entreprise.

■ **L'activité : l'objet de l'entreprise**

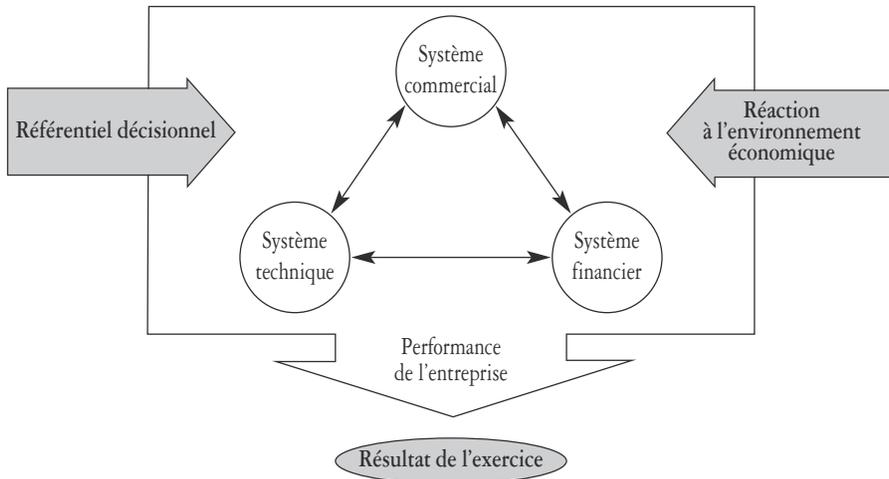
L'activité d'une entreprise est de réaliser des produits dont la nature est fonction de l'objet de l'entreprise :

- Une entreprise industrielle va vendre des « produits finis », qu'elle aura elle-même fabriqués à partir de matières premières.
- Une entreprise de services va vendre des « prestations de services ».
- Une entreprise de négoce va vendre des « marchandises », autrement dit des produits qu'elle aura achetés pour les revendre en l'état, sans transformation.

Pour réaliser ses produits, l'entreprise consomme des charges qui sont directement induites par le fonctionnement de chacun de ses systèmes (technique, commercial et financier) (voir schéma ci-dessous).



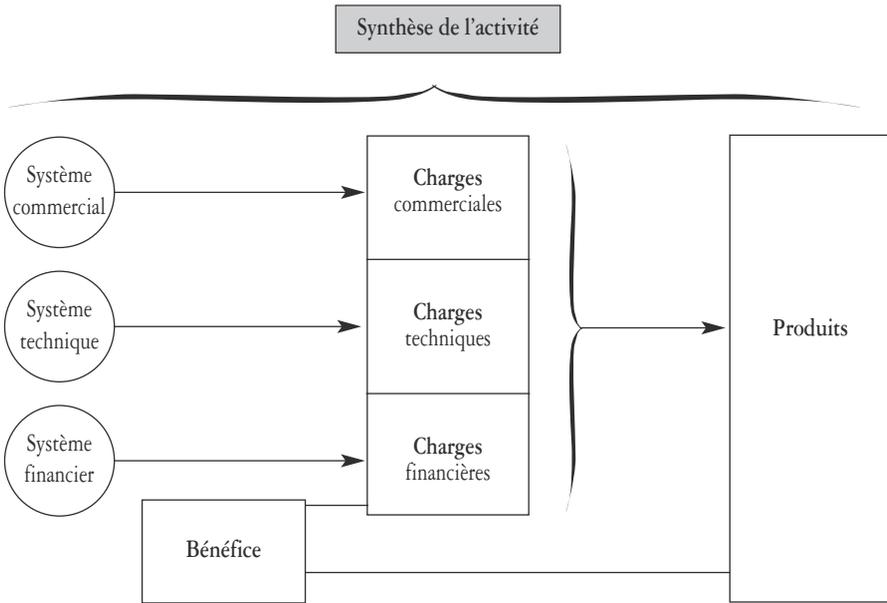
La différence entre les produits réalisés et les charges consommées pendant une période donnée est le résultat de l'activité. Ce résultat constitue la sanction du fonctionnement systémique de l'entreprise durant la période analysée. Ce fonctionnement résulte des décisions prises au sein de l'entreprise et de la réaction de l'environnement économique et social (ensemble des partenaires commerciaux, techniques, sociaux et financiers de l'entreprise) (voir schéma ci-dessous).



Prenons le cas d'un artisan ébéniste. Pour réaliser ses meubles, il mettra en place :

- un système de production qui lui permettra de les fabriquer : embauche de personnel de production, achat de matériel et de matières premières, etc. ;
- un système commercial qui lui permettra de vendre ses produits : embauche de commerciaux, frais de publicité, fixation d'un prix de vente ;
- un système financier : recours à des actionnaires et des organismes financiers pour financer les machines, etc.

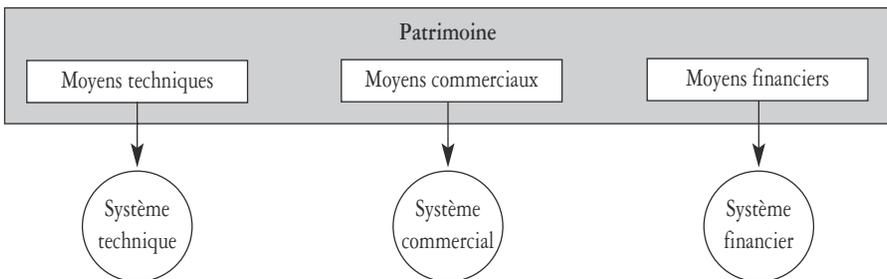
Imaginons que cet artisan vende des meubles pour 10 000 € sur une année, et que l'ensemble des charges consommées sur cette période s'élèvent à 8 000 €. Le résultat se définissant comme étant la différence entre les produits réalisés et les charges consommées (voir schéma ci-après), on peut en conclure que le résultat de cet artisan sur l'année est de : $10\,000 - 8\,000$, soit 2 000 €.



■ **Le patrimoine: moyens mis en œuvre pour réaliser l'activité**

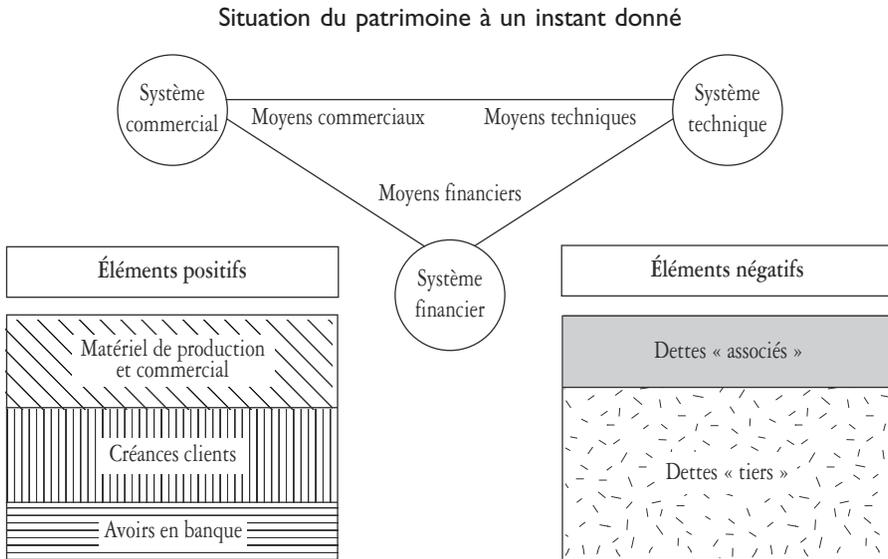
Pour pouvoir exercer son activité, l'entreprise met en œuvre un certain nombre de moyens (voir section 1.1) économiques et financiers qui conditionneront son fonctionnement systémique :

- **système technique** : matériel de production, stock de matières premières et/ou de produits finis ;
- **système commercial** : matériel commercial, créances clients et dettes fournisseurs en fonction des usages de la profession ;
- **système financier** : capital apporté par les associés, emprunts financiers, avoirs en caisse ou en banque (voir schéma ci-dessous).



Ce sont les choix opérés par les gestionnaires en matière de production, de commercialisation et de financement qui, en fonction de la réaction de l'environnement économique, vont déterminer la composition du patrimoine. Le patrimoine comprend des éléments positifs (biens immobiliers, matériel, stock, créances, avoirs en banque et en caisse, etc.) et des éléments négatifs

(dettes envers des tiers et des associés) dont le montant et la composition évoluent au fur et à mesure des échanges entre l'entreprise et son environnement économique (voir schéma ci-dessous).



■ Interaction des deux pôles « patrimoine et activité »

D'une part, le patrimoine fournit à l'entreprise les moyens de réaliser son activité, d'autre part la réalisation de l'activité, pendant une période donnée, se traduit par une variation positive ou négative du patrimoine selon que le résultat de l'activité est bénéficiaire ou déficitaire.

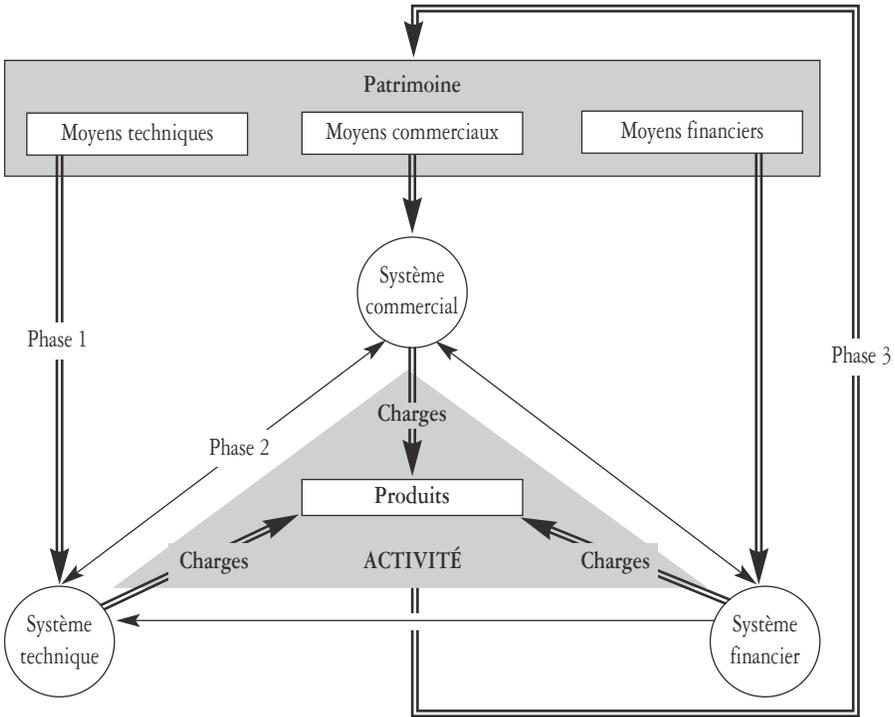
Le patrimoine et l'activité sont donc étroitement liés et dépendent du bon fonctionnement de l'entreprise :

- Phase 1 : les moyens mis en œuvre par l'entreprise constituent le patrimoine de l'entreprise. Ils vont conditionner le fonctionnement systémique de l'entreprise ;
- Phase 2 : le fonctionnement systémique de l'entreprise génère une activité économique permettant la réalisation de produits moyennant la consommation de charges ;
- Phase 3 : l'activité se soldera, pour une période donnée, par un résultat (différence entre les produits et les charges) qui va modifier la situation patrimoniale de l'entreprise (voir schéma page suivante).

1.3. Les cinq agrégats pour décrire la vie économique, sociale et environnementale de l'entreprise

L'activité et le patrimoine de l'entreprise se structurent en un certain nombre d'agrégats permettant de décrire l'ensemble des échanges que l'entreprise a avec son environnement (voir schéma suivant).

Le fonctionnement économique de l'entreprise



■ Les agrégats décrivant le patrimoine

En comptabilité financière, trois agrégats décrivent le patrimoine de l'entreprise :

- les **biens** : ensemble des éléments détenus par l'entreprise et non encore consommés : matériel de production et commercial, stock des matières premières et produits finis induits par le cycle de production de l'entreprise ;
- les **obligations** : dettes et créances qui résultent des relations tant commerciales (délais de paiement et d'encaissement négociés avec fournisseurs et clients) que financières (dettes d'emprunt, apports des associés, etc.). Concernant les dettes, on distinguera les dettes de l'entreprise vis-à-vis de ses associés, que nous nommerons « obligations-associés » des dettes vis-à-vis des tiers, nommées « obligations-tiers » ;
- la **monnaie** : avoirs en banque ou en caisse détenus par l'entreprise.

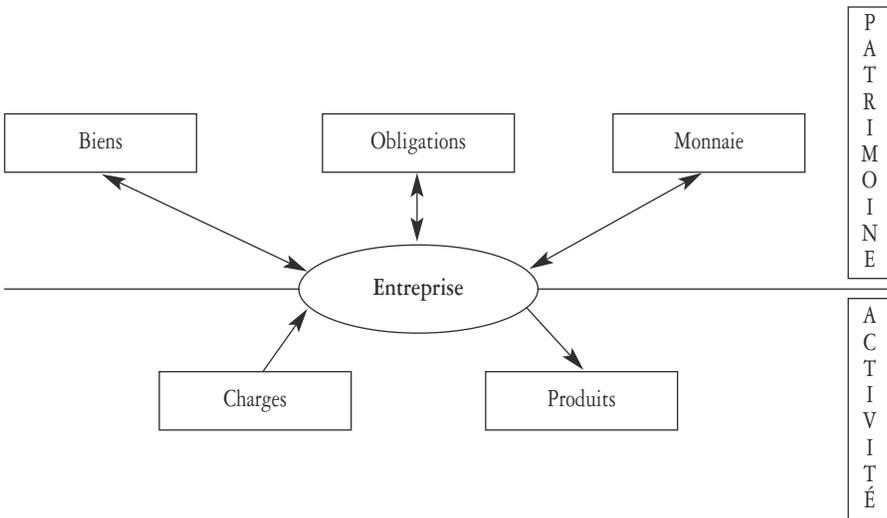
La méthode s'applique également au cas de la comptabilité sociale et environnementale. Dans ce cas, seul l'agrégat « obligations » est retenu : obligations envers les parties prenantes pour la partie sociale, et envers la planète et le vivant de manière générale pour la partie environnementale.

■ Les agrégats décrivant l'activité

En comptabilité financière, l'activité de l'entreprise comprend les charges consommées et les produits réalisés :

- les **charges** : ensemble de biens et services consommés dans le cadre du processus économique de l'entreprise par l'utilisation des moyens commerciaux, techniques et financiers ;
- les **produits** : ensemble de biens et services réalisés par l'entreprise lors de la consommation de charges résultant du fonctionnement des différents systèmes de l'entreprise (voir schéma ci-dessous).

En comptabilité sociale et environnementale, les agrégats de charges et de produits viendront également sanctionner l'atteinte (ou non) des objectifs sociaux et environnementaux fixés à l'entreprise. Les charges correspondent aux échecs et les produits aux succès sociaux et environnementaux générés par l'activité de l'entreprise.



En résumé, la méthode proposée dans cet ouvrage permet de comprendre la logique comptable, qu'il s'agisse de comptabilité financière, sociale ou encore environnementale. Si la suite de cet ouvrage se focalise sur les échanges économiques, c'est parce que la comptabilité financière est beaucoup plus répandue et la seule à ce jour à être encadrée juridiquement et légalement. Bien qu'il existe en France un encadrement juridique (très flou) du contrôle des divulgations sociales et environnementales des entreprises depuis la loi Grenelle II, ainsi qu'un nouveau statut juridique « société à mission » depuis la loi Pacte (voir chapitre 1, section 1.1), la comptabilité sociale et environnementale en tant que telle n'est pas réglementée. Les échanges sociaux et environnementaux ne sont ainsi abordés qu'en fin d'ouvrage (voir chapitre 9, section 3), afin d'ouvrir d'autres perspectives au lecteur.

La **comptabilité sociale et environnementale** se rapproche de la comptabilité financière dès lors que sont produits, comme en comptabilité financière, des « états de synthèse » rendant compte des créances et dettes de l'entreprise (bilan) et de la performance de l'entreprise (compte de résultat). Ce qui différencie la comptabilité sociale et environnementale de la comptabilité financière, c'est que les créances et les dettes présentées dans le bilan social et environnemental sont des créances et des dettes vis-à-vis des salariés et/ou de l'environnement. Par exemple, le déversement d'un porte-conteneur chargé de fuel dans l'océan engendre pour l'entreprise responsable une « dette » envers la planète qui sera comptabilisée. C'est la même logique pour le compte de résultat : la performance traduite comptablement est une performance sociale et/ou environnementale, et non pas une performance purement financière. Notons qu'il existe de nombreuses méthodes de comptabilité sociale et environnementale (méthode de comptabilité universelle, méthode CARE, etc.) et aucun consensus n'a été trouvé à ce jour. Il est donc impossible de généraliser des principes de comptabilisation sociale et environnementale aujourd'hui.

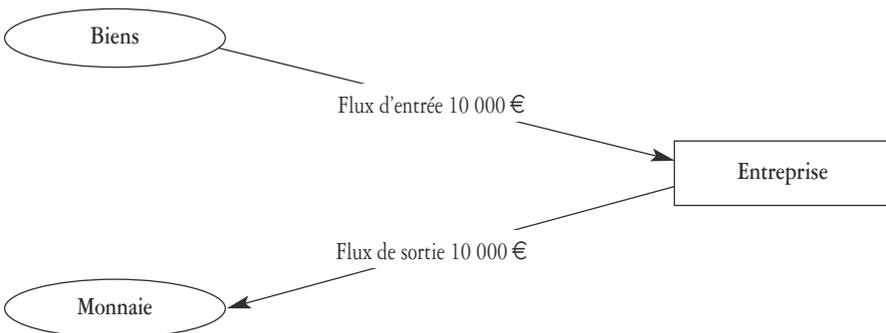
2. L'articulation de la logique comptable en comptabilité financière

2.1. La matérialisation des échanges économiques

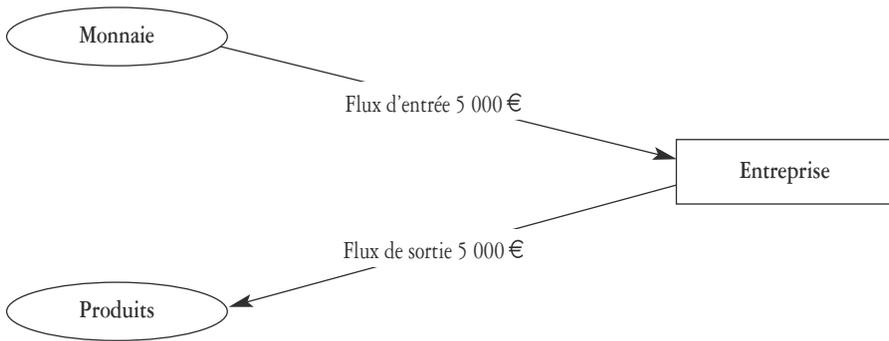
Les relations économiques entre l'entreprise et son environnement se traduisent par des échanges. Chacun de ces échanges fait intervenir au moins deux agrégats (biens, obligations, monnaie, charges, produits) qui vont se matérialiser par deux flux :

- flux d'entrée ;
- flux de sortie.

C'est ce que l'on appelle la comptabilité en partie double. Par exemple, lorsqu'une entreprise achète 10 000 € de biens payés comptant, elle va échanger un « bien » valant 10 000 € contre 10 000 € de « monnaie » (voir schéma ci-dessous).



De même, si elle réalise une vente de 5 000 € payée comptant, elle va échanger 5 000 € de « monnaie » contre un « produit » de même valeur (voir schéma ci-après).

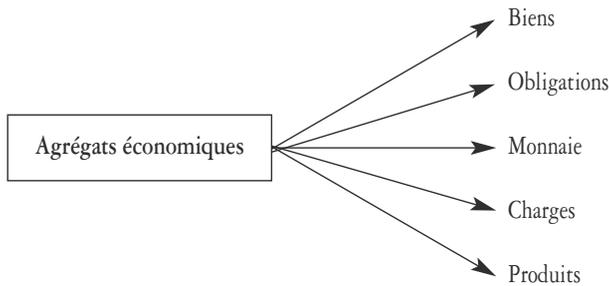


2.2. La description des échanges économiques

L'objet de la comptabilité financière est de décrire l'ensemble des échanges économiques de l'entreprise. Cette description comprend deux volets essentiels :

■ L'identification de l'échange économique

Il s'agit de déterminer les agrégats économiques intervenant dans l'échange et d'identifier la nature des flux d'entrée et de sortie (voir schéma ci-dessous) :



Une entreprise achète 15 000 € de matières premières payées comptant. On identifie le ou les agrégats faisant l'objet d'un flux d'entrée et celui ou ceux faisant l'objet d'un flux de sortie (voir schéma ci-dessous) :

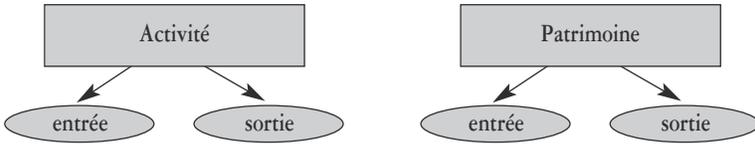


■ La destination de l'échange analysé

Lorsque la nature de l'échange a été déterminée, on analyse la destination des échanges. Chacun des flux que nous venons d'identifier concerne :

- soit directement la réalisation de l’activité de l’entreprise : consommation de charges ou valorisation de produits ;
- soit une modification du patrimoine de l’entreprise : biens, obligations, monnaie.

C’est la raison pour laquelle lorsque nous décrirons les échanges économiques, nous distinguerons les flux affectant l’activité de ceux concernant le patrimoine (voir schéma ci-dessous).



Deux catégories d’échanges peuvent être mises en évidence :

- Les échanges intra-patrimoniaux : les flux ne concernent que des éléments strictement patrimoniaux, par exemple : achat d’un matériel d’une valeur de 30 000 € payé comptant (voir tableau ci-dessous).

Enregistrement de l’échange

Analyse de l’échange	Activité		Patrimoine	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Entrée de Bien Sortie de Monnaie			30 000	30 000
Total			30 000	30 000

La valeur globale du patrimoine est inchangée, seul son contenu a été modifié : avant l’échange, l’entreprise détenait 30 000 € de monnaie, après l’échange, elle ne les a plus, mais elle possède en revanche 30 000 € de biens.

Les échanges intra-patrimoniaux ne modifient pas la valeur du patrimoine mais son contenu.

- Les échanges « Activité/Patrimoine » : un des flux concerne l’activité et l’autre le patrimoine, par exemple : achat de 30 000 € de matières premières payé comptant.

Enregistrement de l’échange

Analyse de l’échange	Activité		Patrimoine	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Entrée de Charge Sortie de Monnaie	30 000			30 000
Total	30 000	0	0	30 000

Concernant l’ensemble des achats de matières premières ou de marchandises : nous considérerons que celles-ci sont intégralement consommées dès qu’elles ont été réceptionnées par l’entreprise. Nous verrons par la suite (au moment des

écritures d'inventaires) comment nous réajusterons la part qui n'a pas été effectivement consommée.

Les matières premières sont donc considérées comme étant consommées dès leur première utilisation. Ce sont des charges que l'entreprise supporte dans le cadre de son activité. L'entreprise ayant consommé 30 000 € de charges, on constate une diminution de la valeur du patrimoine du même montant.

Les échanges « Activité/Patrimoine » entraînent une variation du patrimoine correspondant :

- soit à un enrichissement, si le flux d'activité est un produit ;
- soit à un appauvrissement, s'il est une charge.

2.3. L'intégration des échanges économiques dans le processus comptable de l'entreprise

Pour une période donnée, le processus comptable se décompose en deux phases majeures :

- une première phase décrivant chacun des échanges ;
- une deuxième phase de synthèse permettant de mettre en évidence d'une part la situation du patrimoine à l'issue de la période considérée, et, d'autre part, le résultat de l'activité pour cette même période.

Pour bien comprendre la description comptable des échanges économiques, prenons l'exemple d'une entreprise en phase de création et analysons l'évolution de son patrimoine au fur et à mesure de la réalisation de son activité économique.

Nous observons ainsi deux étapes :

- la création de l'entreprise ;
- la vie de l'entreprise pendant une période donnée.

Pour chacune de ces étapes, nous distinguerons bien les deux phases du processus comptable (description chronologique des échanges, synthèse du patrimoine et de l'activité).

■ La création de l'entreprise

L'entreprise X est constituée de deux associés (A et B) qui, au démarrage de l'entreprise, apportent respectivement :

- A : un matériel d'une valeur de 5 000 €,
- B : 6 000 € d'argent.

Description chronologique des échanges :

Il s'agira pour chacun des échanges :

- d'identifier les différents flux qui le composent ;
- d'analyser la destination des différents flux qui pourra être :
 - soit « l'Activité » si le flux traduit la consommation d'une charge ou la réalisation d'un produit,
 - soit « le Patrimoine » si celui-ci est modifié.

A apporte un matériel de 5 000 €, on constate donc un flux d'entrée de Bien de 5 000 €.

B apporte 6 000 € d'argent liquide, on constate un flux d'entrée Monétaire de 6 000 €. Ces deux flux de bien et de monnaie ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de 11 000 €.

En contrepartie de ces deux apports, l'entreprise est redevable, vis-à-vis de ses associés, du montant correspondant au total des apports. Du fait de leurs apports, les associés ont un droit de propriété sur l'entreprise. On constate donc, pour cette dernière, un flux de sortie d'Obligations-Associés de 11 000 € (l'entreprise est l'obligée de ses associés). Ce flux a eu pour effet de diminuer la valeur du patrimoine de l'entreprise de 11 000 € (voir tableau ci-dessous).

Description de l'échange

Analyse de l'échange	Activité		Patrimoine	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Entrée de Bien			5 000	
Entrée de Monnaie			6 000	
Sortie d'Obligations/Associés				11 000
Total	0	0	11 000	11 000

Synthèse du patrimoine de départ :

L'entreprise n'ayant pas démarré son activité, le montant des échanges affectant l'activité est nul. À ce stade, en analysant l'évolution de chacun des éléments du patrimoine, on peut déterminer le patrimoine de départ de l'entreprise (voir tableau ci-dessous).

Situation patrimoniale de l'entreprise au démarrage

Entrée		Sortie	
Bien	5 000	« Obligations/Associés »	11 000
Monnaie	6 000		
Total	11 000	Total	11 000

Concernant le patrimoine de l'entreprise au moment de sa création :

Le montant des entrées étant égal à celui des sorties, la valeur du patrimoine serait très logiquement égale à zéro (total des entrées diminué du total des sorties). En fait, lorsqu'on détermine la valeur de l'entreprise, on considère la situation des associés par rapport à l'entreprise et on assimile cette valeur à la dette de l'entreprise vis-à-vis de ses associés.

Ainsi, la valeur de l'entreprise est égale au montant de ses éléments positifs duquel on soustrait le montant de ses dettes vis-à-vis de tiers non-proprétaires (voir tableau ci-dessous).

La valeur comptable de l'entreprise est donc de 11 000 €.

Total des éléments positifs du patrimoine	+ 11 000
- Total des dettes « < 0 »	- 0
Montant des obligations-associés	+ 11 000

■ La vie de l'entreprise pendant une première période donnée

Dotée d'un patrimoine de départ, l'entreprise *X* peut exercer son activité de production :

- le premier jour, elle achète 2 000 € de matières premières payées comptant ;
- le deuxième jour, elle achète 4 000 € de matériel payé comptant ;
- le troisième jour, elle obtient un emprunt de 3 000 € ;
- le dixième jour, elle vend pour 7 000 € de produits finis payés comptant ;
- le trentième jour, elle paye ses salariés 3 000 €.

Nous allons déterminer la situation économique de l'entreprise résultant de ce premier mois d'activité. Nous procéderons en deux temps :

1^{er} temps : description chronologique des échanges.

2^e temps : (à l'issue de la période) synthèse du patrimoine et de l'activité.

Description chronologique des échanges (voir tableau page suivante) :

- 1^{er} échange. Dans le cadre de son activité de production, l'entreprise consomme 2 000 € de matières premières. Il s'agit donc d'un flux d'entrée de Charges de 2 000 €. En contrepartie de cette charge, l'entreprise verse une somme de 2 000 € qui va diminuer d'autant son patrimoine : il s'agit d'un flux de sortie Monétaire de 2 000 €.
 - 2^e échange. L'entreprise acquiert un matériel, on constate un flux d'entrée de Bien de 4 000 €. Ce bien étant payé comptant, la contrepartie est un flux de sortie de Monnaie de 4 000 €. À l'issue de cet échange, la valeur globale du patrimoine est inchangée.
 - 3^e échange. Pour financer une partie de l'acquisition du matériel, l'entreprise obtient un emprunt de 3 000 € : flux d'entrée de Monnaie de 3 000 €. En contrepartie, l'entreprise est redevable de cette somme vis-à-vis de l'organisme financier : flux de sortie d'Obligations-Tiers de 3 000 €.
 - 4^e échange. Toujours dans le cadre de son activité, l'entreprise vend un produit fini pour un montant de 7 000 €. Ce produit a été créé grâce à la transformation des matières premières réalisée par l'outil de production de l'entreprise : il s'agit dans ce cas d'un flux de sortie de Produit de 7 000 €. La vente est payée comptant. En contrepartie de ce produit, l'entreprise reçoit 7 000 € de monnaie : flux d'entrée de Monnaie de 7 000 €.
 - 5^e échange. Durant le mois, les salariés ont fourni à l'entreprise un travail qui a contribué à la réalisation des produits. Il s'agit donc, pour l'entreprise, d'une consommation de charge dans le cadre de son activité. En contrepartie de ce travail fourni, l'entreprise verse aux salariés une rémunération de 3 000 €. La consommation de charges se matérialise par un flux d'entrée de Charges de 3 000 € et le paiement du salaire par un flux de sortie de Monnaie de 3 000 €.
- On remarque que :
- le total des entrées (5 000 € + 14 000 €) est égal au total des sorties (7 000 € + 12 000 €), chacun des échanges ayant donné lieu à des entrées et des sorties d'un même montant ;

– le résultat de l'activité est égal à la variation du patrimoine : la période analysée enregistrant un bénéfice de 2 000 € (7 000 € de produits moins 5 000 € de charges), nous assistons à un enrichissement de l'entreprise et à une augmentation du patrimoine de 2 000 € (14 000 € – 12 000 €).

Comme le patrimoine de l'entreprise appartient aux différents associés, il importe de constater que l'augmentation de la valeur du patrimoine se traduit par une augmentation de la dette de l'entreprise vis-à-vis de ses associés. Cette constatation fait l'objet de l'étape « clôture de l'activité ».

Description des échanges

Analyse de l'échange	Activité		Patrimoine	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
<i>1^{er} échange, le premier jour</i>				
Entrée de Charges	2 000			
Sortie de Monnaie				2 000
<i>2^e échange, le deuxième jour</i>				
Entrée de Bien			4 000	
Sortie de Monnaie				4 000
<i>3^e échange, le troisième jour</i>				
Entrée de Monnaie			3 000	
Sortie d'« Obligation-Tiers »				3 000
<i>4^e échange, le dixième jour</i>				
Sortie de Produits		7 000		
Entrée de Monnaie			7 000	
<i>5^e échange, le trentième jour</i>				
Entrée de Charges	3 000			
Sortie de Monnaie				3 000
Total 1	5 000	7 000	14 000	12 000

On effectue ensuite la clôture de l'activité lorsque l'entreprise souhaite faire le point sur sa situation économique. Si l'activité se solde par un bénéfice, le patrimoine de l'entreprise augmente et donc la dette de cette entreprise vis-à-vis de ses associés progresse d'un montant identique.

Description des échanges (suite)

Analyse de l'échange	Activité		Patrimoine	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Sous-total à reporter	5 000	7 000	14 000	12 000
Clôture de l'activité	2 000			
Sortie d'Obligations-Associés				2 000
Total 2	7 000	7 000	14 000	14 000

Synthèse du patrimoine et de l'activité (à l'issue de la période):

L'ensemble des échanges ayant été décrit, nous pouvons déterminer la situation du patrimoine au 31/01 et la synthèse de l'activité pour le premier mois d'activité :

• Synthèse de l'activité (mois 01)

Produits	7 000
- Charges	- 5 000
= Résultat	2 000

L'activité de la période considérée s'est traduite par un bénéfice de 2 000 €.

• Situation du patrimoine au 31/01

À partir de la description exhaustive des échanges que nous venons de réaliser, nous allons suivre l'évolution chronologique de chacune des composantes du patrimoine.

En fonction de l'état du patrimoine au 01/01 et des échanges effectués durant le premier mois, nous pouvons décrire l'évolution de chacune des composantes du patrimoine :

Monnaie	
Entrée	Sortie
Solde au 01/01 : 6 000	
3 000	2 000
7 000	4 000
	3 000
<hr/>	
Solde au 30/01 : + 7 000	

Obligations-Associés	
Entrée	Sortie
Solde au 01/01 :	11 000
	2 000
<hr/>	
Solde au 30/01 = -13 000	

Biens	
Entrée	Sortie
Solde au 01/01 : 5 000	
4 000	
<hr/>	
Solde au 30/01 : + 9 000	

Obligations-Tiers	
Entrée	Sortie
Solde au 01/01 : 0	
	3 000
<hr/>	
Solde au 30/01 = -3 000	

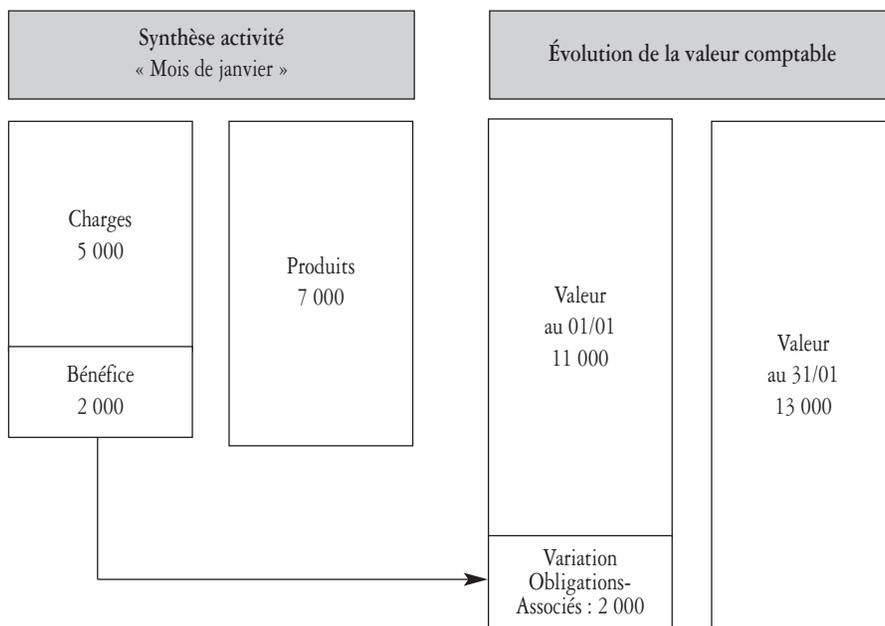
L'agrégation de l'ensemble des composantes du patrimoine au 31/01 permet de déterminer la valeur et la composition du patrimoine au 31/01 (voir tableau ci-dessous).

Situation patrimoniale de l'entreprise au 31/01

Entrée		Sortie	
Biens	9 000	Obligations-Associés	13 000
Monnaie	7 000	Obligations-Tiers	3 000
Total	16 000	Total	16 000

La valeur comptable de l'entreprise au 31/01/N est de 13 000 € contre 11 000 € au 01/01/N. Nous savons que cette modification résulte exclusivement du bénéfice réalisé par l'entreprise durant cette même période.

Ainsi, l'origine de la variation de valeur du patrimoine est le résultat de l'activité de l'entreprise² (voir schéma ci-dessous).



Mais la conséquence de la variation de valeur du patrimoine est l'évolution de chacune de ses composantes (voir tableau ci-dessous).

	Valeur au 01/01	Valeur au 31/01	Variation entre le 01 et le 31
Biens	5 000	9 000	+ 4 000
Monnaie	6 000	7 000	+ 1 000
- Obligations-Tiers « < 0 »		- 3 000	- 3 000
Valeur comptable	11 000	13 000	+ 2 000

2. En l'absence de nouvel apport de la part des associés ou de distribution de bénéfices.

À RETENIR

- ✓ **L'objet de la comptabilité est de décrire la vie économique de l'entreprise.**
- ✓ **La vie économique d'une entreprise est une suite d'échanges.**
- ✓ **Elle se caractérise par l'existence de deux pôles :**
 - L'activité. Dans le cadre de son activité, l'entreprise consomme des charges lui permettant de réaliser ses produits. Pour une période donnée, la sanction de l'activité est le résultat, c'est-à-dire la différence entre les produits réalisés et les charges consommées au cours de cette période.
 - Le patrimoine comprend l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'entreprise pour réaliser l'activité. La valeur du patrimoine évolue en fonction du résultat de l'activité.
- ✓ **Afin de faciliter la description des échanges économiques, nous utiliserons cinq agrégats :**
 - trois agrégats permettant de décrire l'évolution du patrimoine: les biens, les obligations (tiers ou associés) et la monnaie ;
 - deux agrégats concernant l'activité (charges et produits).
- ✓ **Le processus comptable comprend deux phases :**
 - une phase de description chronologique des échanges (identification de la nature et de la destination des flux composant l'échange) ;
 - une phase de synthèse permettant d'analyser la situation du patrimoine à un instant donné et le résultat de l'activité pour la période concernée.

QCM

1. **Traits de caractère de l'échange économique**
 - A. L'échange économique comprend un total des entrées égal au total des sorties.
 - B. L'échange économique concerne en permanence un ou des élément(s) du patrimoine et un ou des élément(s) de l'activité.
 - C. L'enregistrement comptable permet de décrire la vie économique de l'entreprise pendant une période donnée.

2. Pendant le mois de janvier, l'entreprise a réalisé les opérations suivantes :
 - achat d'un matériel de 50 000 € payé comptant ;
 - paiement d'une facture d'un fournisseur de matières premières émise et enregistrée au mois de décembre. Le montant de la facture s'élève à 25 000 € ;
 - achats de matières premières 35 000 € dont 50 % payés comptant et le solde en février ;
 - versement d'un acompte de 10 000 € à un fournisseur pour une livraison de matières premières en février ;
 - paiement du loyer de janvier : 5 000 €.

Quel est le montant des charges consommées durant l'exercice ?

 - A. 125 000 €.
 - B. 75 000 €.
 - C. 57 500 €.
 - D. 40 000 €.
 - E. 107 500 €.

3. **Quel est le montant du solde des opérations de trésorerie (d'après les données de la question 2) ?**
 - A. 40 000 €.
 - B. 75 000 €.
 - C. 107 500 €.
 - D. 125 000 €.
 - E. 57 500 €.

4. Le 01/01, achat de 15 000 € de matières premières ; le 02/01, achat d'un matériel de 30 000 € dont 15 000 € payés comptant et 15 000 € en février.
Quel est le montant des entrées dans le patrimoine ?
- A. 45 000 €.
B. 15 000 €.
C. 30 000 €.
5. Achat d'un matériel de 10 000 € financé par un emprunt de 8 000 €.
Incidence sur la valeur du patrimoine
- A. 0 €.
B. + 2 000 €.
C. + 10 000 €.

6. Patrimoine au 01/ 01/N

Entrées (euros)		Sorties (euros)	
Biens	10 000	Obligations-associés	40 000
Monnaie	30 000		
Total	40 000		40 000

Extrait de compte de résultat pour le mois de janvier N :

Produits : 60 000 €.

Charges : 50 000 €.

Le 05/01/N : acquisition d'un bien de 20 000 € payé comptant.

Quel est le montant des obligations-associés au 31/01/N ?

- A. 60 000 €.
B. 70 000 €.
C. 50 000 €.

7. Patrimoine au 01/ 01/N

Entrées (euros)		Sorties (euros)	
Biens	20 000	Obligations-associés	45 000
Monnaie	25 000		
Total	45 000		45 000

En janvier N, les actionnaires décident de distribuer 15 000 € de dividendes.

Quelles sont les conséquences sur le patrimoine ?

- A. Une diminution du poste monnaie de 15 000 €.
B. Une diminution du poste obligations-associés de 15 000 €.
C. Une diminution des postes monnaie et obligations-associés de 15 000 €.

Initiation à la logique comptable

Une méthode d'apprentissage pour non-spécialistes

Véritable outil opérationnel, cet ouvrage porte sur la **compréhension de chaque échange comptable** et son impact sur la vie économique et financière de l'entreprise. Résolument pédagogique, il ne se concentre pas sur les enregistrements comptables en tant que tels, mais **vise à donner du sens aux états financiers**.

Développée auprès d'un public d'étudiants, de dirigeants et de salariés, la méthode présentée dans le livre est aujourd'hui **largement mise en œuvre avec succès**.

Cette nouvelle édition, à jour des dernières évolutions, initie aux **enjeux de la responsabilité sociale de l'entreprise** et en particulier leur traduction dans les comptes de l'entreprise.

Public

- Étudiants à l'université, en écoles de management, IAE et écoles d'ingénieurs
- Cadres en formation continue et professionnels désireux de se former

Une méthode testée et approuvée !

“ Parfait pour des néophytes comme moi. Très bonne approche pour comprendre et débiter en comptabilité. ”

“ Excellent pour s'initier, parfait pour mettre le pied à l'étrier. ”

Michel SALVA

Expert-comptable, professeur à TBS Education.

Camille GAUDY

Professeur à TBS Education, spécialisée dans l'audit des rapports RSE publiés par les entreprises.

Jean-Michel RAGO

Responsable de programmes de formation à TBS Education, chef d'entreprise.

ISBN : 978-2-311-41073-0



9 782311 410730

www.Yuibert.fr